



Rhône-Alpes, Ardèche
Tournon-sur-Rhône
Lycée Gabriel-Faure, place Stéphane-Mallarmé

Estampe (eau-forte) : Vue de l'élévation principale de la colonne Antonine

Références du dossier

Numéro de dossier : IM07001403
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : estampe
Précision sur la dénomination : eau-forte
Titres : Vue de l'élévation principale de la colonne Antonine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : bibliothèque historique 1er étage

Historique

Giovanni Battista Piranesi, dit Le Piranèse (graveur et architecte italien, 1720-1778) a publié entre 1774 et 1779 un recueil de planches représentant les colonnes de Trajan, de Marc-Aurèle et d'Antonin le Pieux intitulé *Trofeo o sia magnifica colonna coclide di Marmo composta di grossi macigni ove si veggono scolpite le due guerre daciche fatte, da Trajano inalzata nel mezzo del Gran Foro eretto al medesimo imperadore per ordine del senato e popolo romano doppo i suoi trionfi* (*Trophée ou magnifique colonne spiralée de marbre composée de gros blocs de pierre où l'on voit gravées les deux guerres daciques, élevée sous Trajan au milieu du Grand Forum érigée [en l'honneur] du même empereur par ordre du sénat et du peuple romain après ses triomphes*). La planche de la colonne Antonine a été réalisée en 1776 (J. WILTON-ELY, 1994, vol. 2, p. 743).

L'exemplaire conservé au lycée Gabriel-Faure a été acquis au plus tard le 1er Thermidor an X (20 juillet 1802 ; AD Ardèche, 1 T 611 : Lettre du Père Gérard [directeur] au libraire Le Clerc à Lyon).

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle

Dates : 1776

Auteur(s) de l'oeuvre : Piranesi Giovanni Battista dit Le Piranèse (architecte, dessinateur, graveur)

Lieu d'exécution : , , Italie : Rome

Description

Estampe de grande dimension composée d'une planche en six parties et contrecollée sur toile, présentée déployée mais à l'origine roulée autour de deux tasseaux de bois qui en assurent la rigidité en haut et en bas

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : estampe

Matériaux : papier eau-forte

Mesures :

h = 300 ; la = 75 . dimension approximative pour la hauteur

Représentations :

architecture commémorative votive funéraire
opération militaire
soldat
saint Paul

L'estampe représente la colonne de Marc-Aurèle. La base repose sur un emmarchement ; une ouverture est pratiquée en son milieu, dans laquelle se tient un soldat romain désignant de sa main gauche l'intérieur de la colonne, qui est creuse. Sur le piédestal, bas-relief avec figures de la Renommée qui n'existait plus au 18e siècle mais que Piranèse a restitué, surmonté d'une inscription (voir transcription) relative à la restauration de la colonne sous le pontificat de Sixte-Quint. Le fût de la colonne est ornée d'une frise spiralée de bas-reliefs représentant les guerres de Marc-Aurèle contre les Sarmates et les Marcomans. Au sommet, statue de saint Paul reposant sur chapiteau dorique.

Inscriptions & marques : inscription concernant le titre, signature, inscription concernant une restauration, inscription technique

Précisions et transcriptions :

Titre, en bas, au milieu : VEDUTA DEL PROSPETTO PRINCIPALE DELLA COLONNA ANTONINA

Signature, en bas à droite : CAV. PIRANE(SE)

Inscription concernant une restauration : sur le piédestal : SIXTUS. V. PONT. MAX. / COLUMNAM HANC / AB OMNI IMPIETATE / EXPURGATAM / SAN PAOLO APOSTOLO / AENEA EIUS STATUA / INAURATA IN SUMMO / VERTICE POSITA DD / A. MDCLXXXIX. PONT. IV

Inscriptions techniques : en bas (sous la base) : échelle (en palmes romains) ; le long de la colonne : cotes (en palmes romains)

État de conservation

mauvaises conditions de conservation , oeuvre tachée , salissure , oeuvre infestée ,
des pliures, tâches d'humidité, papier jauni, manques (dans le bas), trous de xylophages

Statut, intérêt et protection

Son état et son intérêt nécessitent la mise en oeuvre de mesures de traitement et de conservation

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public

Références documentaires

Documents figurés

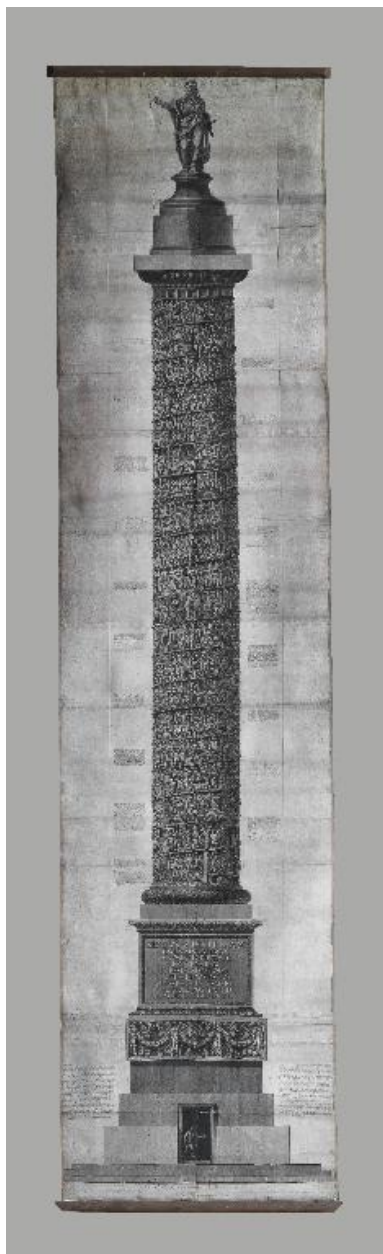
- **Lettre du libraire François Le Clerc au Père Gérard, 20 thermidor an X (AD Ardèche, 1 T 612).**
Lettre du libraire François Le Clerc au Père Gérard, 20 thermidor an X (AD Ardèche, 1 T 612).
AD Ardèche : 1 T 612

Bibliographie

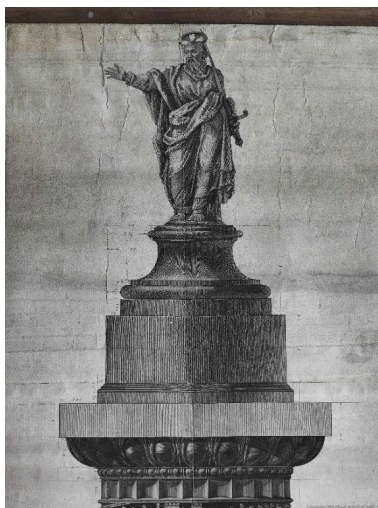
- **FICACCI, Luigi. Piranesi. The complete etching. Köln : Taschen, 2000, vol. 2, p. 554**
FICACCI, Luigi. **Piranesi. The complete etching.** Köln : Taschen, 2000
vol. 2, p. 554
- **GUÉGAN, C. Vue de l'élévation principale de la colonne Antonine, par Giambattista Piranesi (1776), Les carnets de l'Inventaire, 19 juillet 2013**
GUÉGAN, Catherine. *Vue de l'élévation principale de la colonne Antonine, par Giovanni Battista Piranesi (1776) : art, histoire et Antiquité au lycée de Tournon, Les carnets de l'Inventaire : études sur le patrimoine* – Région Rhône-Alpes [en ligne], 19 juillet 2013. URL : <http://inventaire-rra.hypotheses.org/1850>

- **PIRANESE, Giovanni Battista, Trofeo o sia Magnifica colonna coclide di marmo..., Rome, 1774-1779**
PIRANESE, Giovanni Battista, Trofeo o sia Magnifica colonna coclide di marmo composta di grossi macigni ove si veggono scolpite le due guerre daciche fatte, da Trajano inalzata nel mezzo del Gran Foro eretto al medesimo imperadore per ordine del senato e popolo romano doppo i suoi trionfi. Rome, 1774-1779
BM Lyon
- **PIRANESE, Giovanni Battista, Antichita Romanae, Rome : 1756**
PIRANESE, Giovanni Battista, Antichita Romanae, Rome, 1756 (2ème édition)
- **WILTON-ELY, John. Giovanni Battista Piranesi : The Complete Etchings, 1994**
WILTON-ELY, John. Giovanni Battista Piranesi : The Complete Etchings. San Francisco, 1994
vol. 2, p. 743

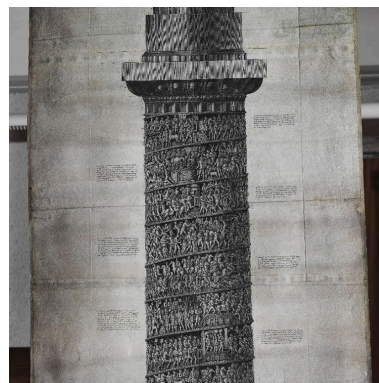
Illustrations



Vue générale

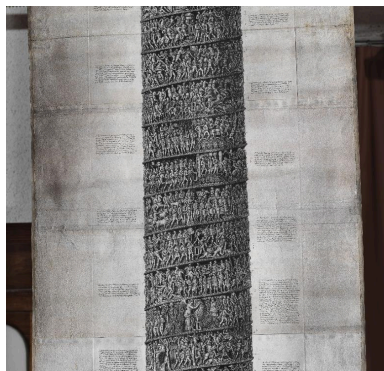


Sommet : statue de saint Paul
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700001NUCA



Fût, patie supérieure
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700002NUCA

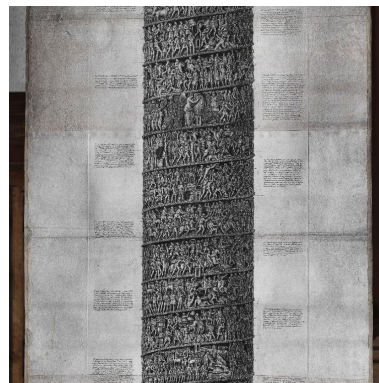
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700010NUCA



Fût, partie médiane supérieure
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700003NUCA

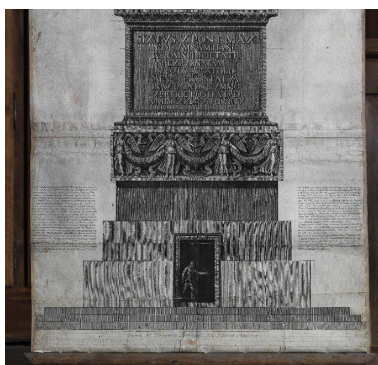


Fût, partie médiane
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700004NUCA

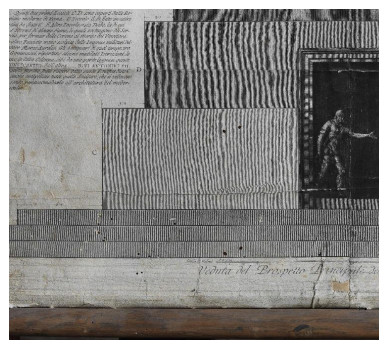


Fût, partie médiane inférieure
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700005NUCA

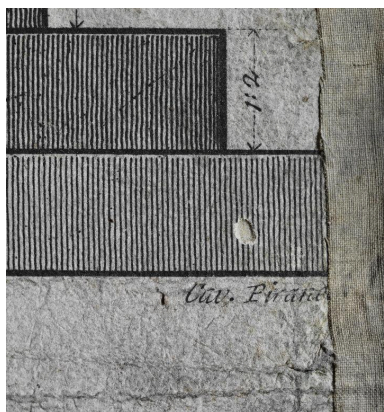
Fût, partie inférieure, et
piédestal, partie supérieure
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700006NUCA



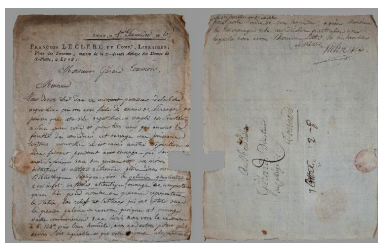
Piédestal
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700007NUCA



Piédestal et base, détail
de la partie gauche
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700008NUCA



Détail de la signature
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20130700009NUCA



Lettre du libraire François Le
Clerc au Père Gérard, 20 thermidor
an X (AD Ardèche, 1 T 612)
Phot. Catherine Guégan
IVR82_20150700213NUCA

Dossiers liés

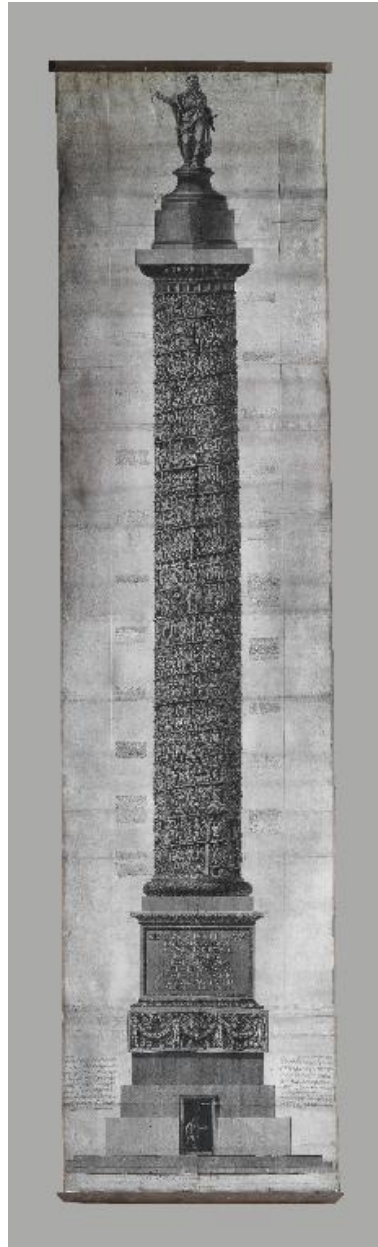
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ensemble du mobilier du lycée Gabriel Faure (IM07001301) Rhône-Alpes, Ardèche, Tournon-sur-Rhône, Lycée Gabriel-Faure, place Stéphane-Mallarmé

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale

IVR82_20130700010NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sommet : statue de saint Paul

IVR82_20130700001NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fût, partie supérieure

IVR82_20130700002NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fût, partie médiane supérieure

IVR82_2013070003NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fût, partie médiane

IVR82_20130700004NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fût, partie médiane inférieure

IVR82_20130700005NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

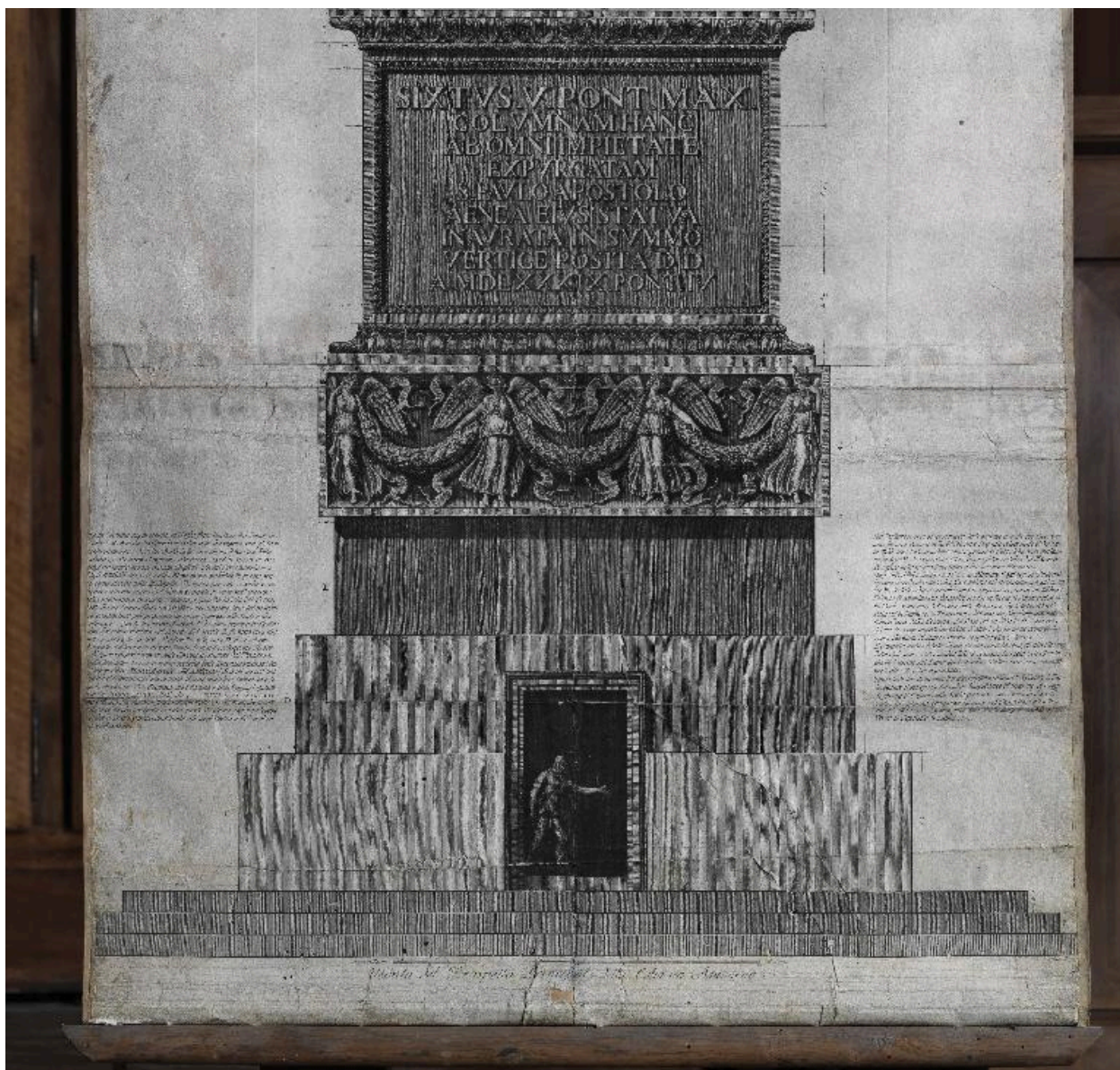
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Fût, partie inférieure, et piédestal, partie supérieure

IVR82_20130700006NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Piédestal

IVR82_20130700007NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

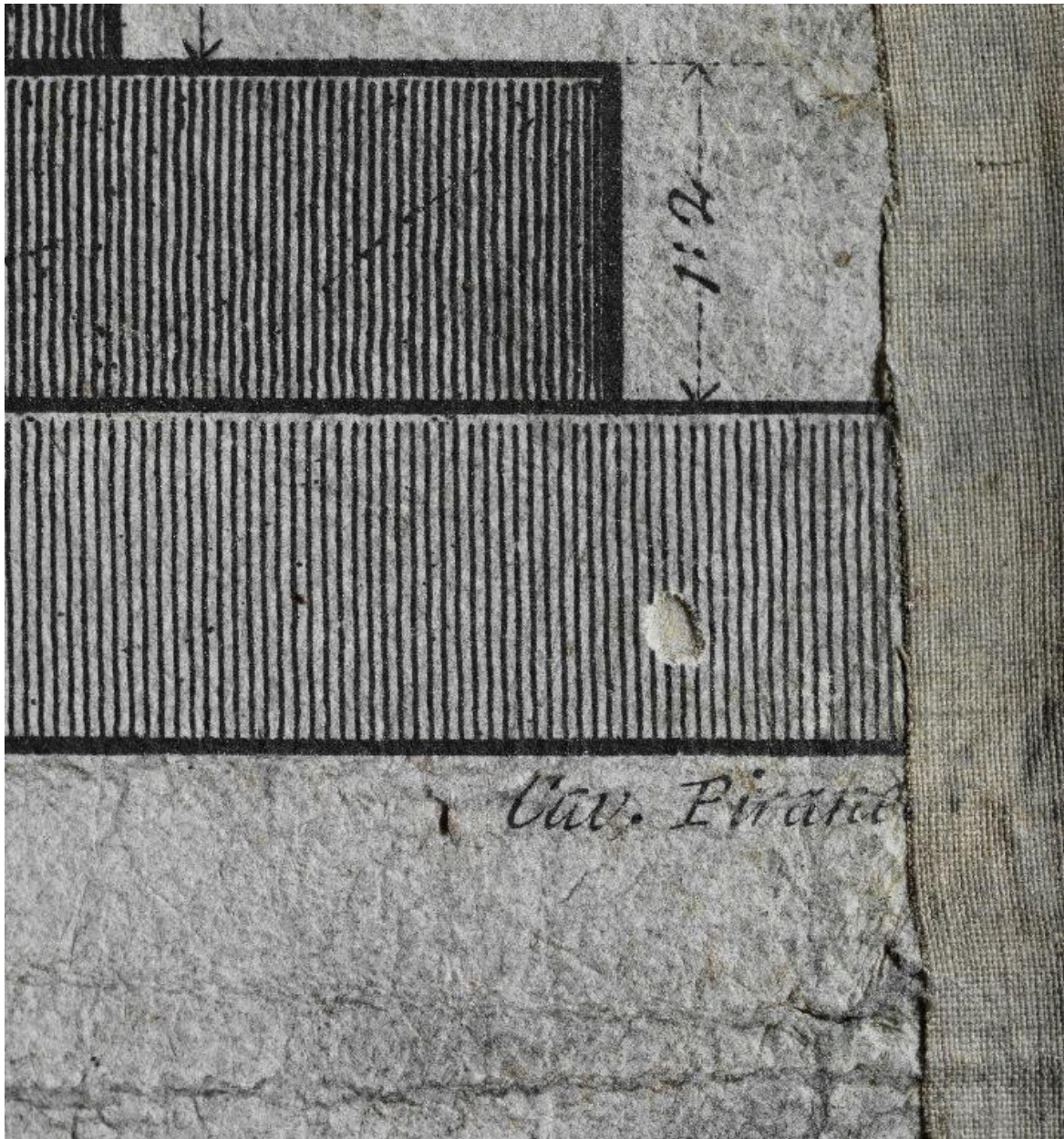


Piédestal et base, détail de la partie gauche

IVR82_2013070008NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

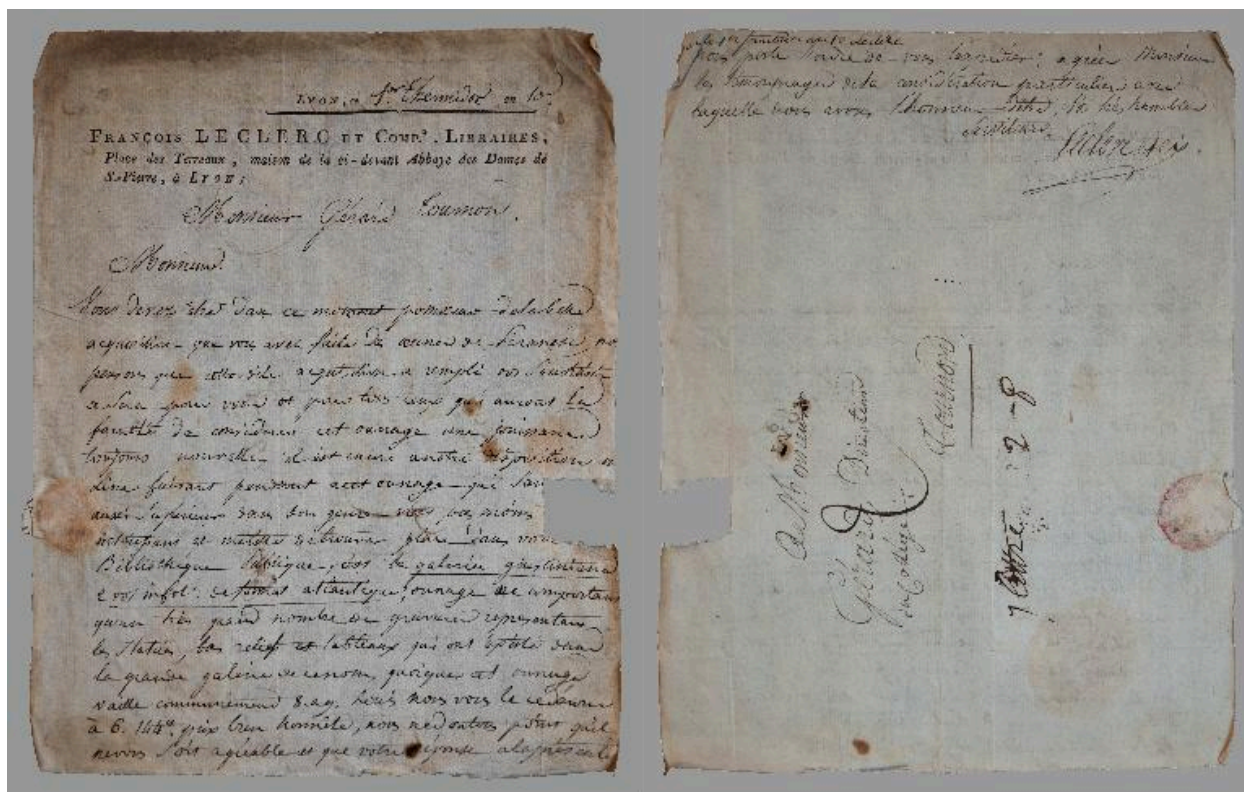


Détail de la signature

IVR82_20130700009NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Lettre du libraire François Le Clerc au Père Gérard, 20 thermidor an X (AD Ardèche, 1 T 612)

Référence du document reproduit :

- **Lettre du libraire François Le Clerc au Père Gérard, 20 thermidor an X (AD Ardèche, 1 T 612).**
Lettre du libraire François Le Clerc au Père Gérard, 20 thermidor an X (AD Ardèche, 1 T 612).
AD Ardèche : 1 T 612

IVR82_20150700213NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2013

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation